





















COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colloque national le 10 décembre au Département de Meurthe-et-Moselle

Accès aux droits : comment faire ensemble ?

Une question de dignité et d'émancipation

Le Département de Meurthe-et-Moselle, la Défenseure des droits, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ATD Quart monde, le Haut conseil du travail social et l'Union nationale des Centres communaux d'action sociale organisent un colloque national sur l'accès aux droits. Il se tiendra le jour de la Déclaration universelle des droits humains le mardi 10 décembre 2024 à l'Hôtel du Département de Meurthe-et-Moselle à Nancy. Tables rondes et ateliers permettront de partager, débattre et questionner cet enjeu au cœur de l'action sociale.

Pourquoi les personnes éligibles aux aides sociales n'en bénéficient-elles pas ? Comment les habitants auront accès aux droits demain ? Selon quelles modalités ? Quelles réponses des collectivités, des institutions et des associations ? Telles sont les questions qui seront débattues tout au long de cette journée nationale qui associera les élus et professionnels des territoires investis et représentants des grands opérateurs nationaux, régionaux et locaux de l'accès aux droits, des institutions représentatives des territoires, de chercheurs universitaires, de représentants du monde associatif, des acteurs et des partenaires de terrain et de représentants des professionnels et des usagers.

Face à une précarité et une grande pauvreté qui persistent, il s'agit de conforter le fait que l'accès aux droits est une « œuvre collective » qui ne doit pas être cantonnée aux seuls droits sociaux. Elle nécessite en effet une approche élargie pour embrasser l'entièreté des champs de l'accès aux droits : logement, culture, loisirs, sport, éducation, santé, etc.

Ce colloque associe également le Conseil économique, social et environnemental et l'Association nationale des Directeurs d'action sociale et de santé. Près de 300 personnes y sont attendues. Il sera retransmis en ligne et en direct sur la plateforme collaborative idealCo.

PROGRAMME DU COLLOQUE – de 9 h à 17 h (déroulé détaillé en PJ)

Ouverture par la Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Chaynesse Khirouni.

9h15 –12h30 : deux tables rondes suivies d'échanges avec les participants.

- Table-ronde 1 Comment les habitant·e·s auront accès aux droits demain, selon quelles modalités ?
 - o Jean-Benoît DUJOL, Directeur général de la cohésion sociale
 - o Nicolas GRIVEL, Directeur général de la Caisse nationale d'Allocations Familiales
 - Rémy LE GALL, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Lorraine
 - Patrick GENEVAUX, Président Association nationale des Directeurs d'action sociale et de santé (ANDASS)
 - Angeline BARTH, Présidente de la Commission des affaires sociales et de la santé - Conseil Économique Social et Environnemental (CESE)
- Table-ronde 2 Quelles réponses des collectivités, des institutions et des associations ?
 - Chaynesse KHIROUNI, Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
 - Claire HÉDON, Défenseure des droits
 - Nicolas DUVOUX, Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - o Mathieu KLEIN, Président du Haut conseil du travail social
 - Marie-Aleth GRARD, Présidente d'ATD Quart Monde
 - Luc CARVOUNAS, Président de l'Union nationale des Centres communaux d'action sociale

14 h – 16 h 30 : Ateliers d'intelligence collective

4 formats différents d'ateliers seront proposés pour imaginer les solutions de demain.
L'objectif est de contribuer à partir de méthodes diverses, faire part de ses expériences, apprendre de celles des autres, envisager des perspectives et répondre à la question « Comment faire ensemble ? »

Conclusion et perspectives par Chaynesse KHIROUNI et Claire HÉDON

























Contacts presse

Didier Jacquot

Responsable des relations presse du Département de Meurthe-et-Moselle 06 03 22 20 58 – 03 83 94 54 74 – <u>djacquot@departement54.fr</u>

Simon Attenot

Chargé des relations presse du Département de Meurthe-et-Moselle 06 99 99 87 94 – 03 83 94 52 76 – <u>sattenot@departement54.fr</u>